

Journée mondiale de lutte contre la rage, aujourd'hui Mobilisation tous azimuts contre la maladie

F.S.L.
Libreville/Gabon

A cette occasion, le ministre d'Etat, ministre de la Pêche et de l'Élevage, Gabriel Tchango, a lancé un appel à une action conjointe, dans le but de sensibiliser la communauté internationale et promouvoir ainsi la lutte multifactorielle.

LA communauté internationale célèbre, aujourd'hui, la journée mondiale de lutte contre la rage. "Ensemble, finissons-en avec la rage" est

le thème choisi à l'échelle planétaire pour marquer ainsi cette volonté d'éradiquer totalement cette maladie transmise à l'être humain par l'animal.

A travers le monde, les statistiques montrent que la rage est responsable de près de 70 000 décès par an. 95% d'entre eux sont dus à des morsures canines par des chiens infectés. Le virus responsable de la maladie est hébergé dans la salive des animaux malades. La particularité de la rage est qu'une fois déclarée chez l'homme, il n'y a plus de traitement possible. La mort se présente alors



Photo : DR

Le ministre d'Etat Gabriel Tchango, lors de sa communication.

inéluçtablement.

Face à cette situation préoccupante, le ministre d'Etat, ministre de la

Pêche et de l'Élevage, Gabriel Tchango, a lancé un appel à une mobilisation tous azimuts. Une action

conjointe qui, selon lui, devrait inclure non seulement les organisations internationales telles que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais également les mairies et le ministère de l'Intérieur. "Les propriétaires d'animaux et le public doivent aussi avoir accès aux informations concernant cette zoonose. Chacun, en ce qui le concerne, doit contribuer à la lutte contre ce fléau (...) et éradiquer l'errance des chiens

et des chats", s'est-il exprimé. "Il est de mon devoir de m'assurer que le dispositif législatif vétérinaire des services sous ma charge est efficace et mis en œuvre. Car, l'apparition des zoonoses peut être considérée comme un échec de cet instrument juridique", a-t-il ajouté.

La législation vétérinaire au Gabon prévoit, entre autres, la surveillance épidémiologique des animaux, la détection précoce et la notification de leurs maladies, ainsi que la réaction rapide aux urgences sanitaires. Malheureusement, rien de tout cela n'est appliqué.

Œuvre de bienfaisance

JCI Libreville Iboga offre des vêtements aux prisonniers

JMN
Libreville/Gabon

DANS le cadre de son programme d'action pour l'année 2015, la Jeune chambre internationale (JCI) Libreville Iboga, a fait un don de vêtements aux détenus. C'était vendredi dernier au service social de la prison centrale de Libreville. Un geste d'amour et de solidarité qui s'inscrit dans le projet "Élan du cœur" qui vise à voler au secours des groupes exclus ou démunis de la so-

ciété, conformément au credo de leur organisation qui est de servir l'humanité. Le don a été réceptionné par le chef de service par intérim, Bony Freddy Dikoukou, en présence du président national JCI Gabon, Steeve Mouwendji et d'Abraham Barengayabo, représentant de l'union des communautés amies du Gabon (Ucag).

"Nous ne sommes pas venus ici parce que nous pensons que vous êtes des rébus de la société mais parce que vous avez de la valeur à nos yeux. La prison n'est pas votre finalité



Photo : DR

Le président 2015 de JCI Libreville Iboga (à gauche) remettant symboliquement un habit au chef du service social.

mais plutôt une étape, une pause due à certaines cir-

constances, avant de poursuivre votre route. Vous

êtes des richesses et on tient à vous", s'est exprimé le président local JCI Libreville Iboga, Paul Joslain Mouloungui. Lequel a promis que son organisation reviendra poser d'autres actions de ce genre et pourra également contribuer à la formation des détenus en vue de préparer leur réinsertion dans la société.

"Au Gabon comme dans la plupart des pays sous-développés, la population carcérale est souvent marginalisée à cause des faits qui lui sont reprochés. Cette mise à l'écart empêche le plus grand nom-

bre de percevoir qu'elle fait face à des besoins basiques comme s'éduquer, se soigner puis se vêtir. En s'intéressant à cette cible, nous l'aiderons grâce au projet élan du cœur en apportant les produits nécessaires", a pour sa part expliqué la directrice du projet, Scinthia Michelle Nyangou Adon.

Notons qu'en dehors des détenus, d'autres groupes sont également concernés par le projet Élan de cœur, notamment les veuves et orphelins, les personnes de troisième hospitalisées en gériatrie et les enfants de la rue.

Concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature 170 places disponibles

F.B.E.M
Libreville/Gabon

L'UNIVERSITE Omar Bongo (UOB) de Libreville a servi de cadre, samedi et dimanche, au concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature. 2 020 candidats frappent à la porte pour décrocher un ticket sur les 170 places disponibles. Les participants ont planché sur des épreuves aussi diverses que la dissertation, le résumé de texte et la culture générale (niveau baccalauréat), ainsi que sur les matières juridiques (niveau

Licence et Master). Répartis dans douze salles de classes et amphithéâtres de l'université, ces derniers ont composé sous la surveillance de seize encadreurs.

Jean-Pierre Mbemy-Matamba, chef de service concours et recrutement à l'École nationale de la magistrature, a dit sa satisfaction quant au bon déroulement des épreuves. "Tout se passe bien mis à part quelques candidats qui se sont uniquement présentés le dimanche, alors que le communiqué paru dans les journaux, et conjointement affiché à l'École et au ministère de la Justice les invitait

à se rendre aux dates du 26 et du 27 pour le déroulement des épreuves à l'Université Omar Bongo", a-t-il indiqué.

Les 170 admis vont suivre une formation de deux années au sein de l'École nationale de magistrature,

pour des cursus divers : magistrats judiciaires (70), magistrats administratifs (15), magistrats finan-

ciers (15), greffiers principaux (60), conseillers de greffe (5), conseillers adjoints de greffes (5).



Photo : F.B.E.M

Des candidats en pleine composition.



Les Mésanges Bleues

préprimaire - primaire & secondaire







- Cours d'anglais de la Maternelle au CM2
- Cours d'art plastique
- Initiation à l'informatique
- Une bibliothèque à jour et bien fournie
- Salles spacieuses et climatisées
- Enseignements par le système d'Approche Par Compétences (APC)
- Effectifs limités à 30 élèves par classe





Maternelle & Primaire : 04 31 21 32 - Après l'USO, face École Saint Michel

Secondaire : { 04 35 63 27 - Situé à Akébé dans l'enceinte de l'Eglise Les Rois Mages
04 35 63 28 - Situé à Lalala dans l'enceinte de l'Eglise Saint Joseph